

INFORMATION AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

La CGT vous donne cinq conseils élémentaires à suivre en cas de chômage.

1/ Quel que soit le motif de la rupture de votre contrat de travail : procédez à votre inscription auprès de Pôle Emploi (même en cas de démission) en appelant le 3949. Pôle Emploi vous donnera un rendez-vous.



2/ N'oubliez jamais de faire votre actualisation à chaque fin de mois sur le site pole-emploi.fr ou en appelant le 3949 (payant) : c'est cette actualisation qui génère le paiement des allocations pour le mois qui vient de s'écouler et qui vous maintient inscrit comme demandeur d'emploi pour le mois suivant.

3/ Refusez systématiquement lors de votre inscription la possibilité d'être joint par votre adresse email ou par SMS sur votre portable : en effet en l'absence de possibilité de vous joindre par le biais de ces deux supports, Pôle Emploi ne pourra que vous expédier des courriers et vous posséderez donc toujours des documents écrits pour contester des décisions ultérieures qui pourraient ne pas vous être favorables.



4/ Si vous déménagez, prévenez immédiatement Pôle Emploi (les courriers de Pôle Emploi ne font pas l'objet d'un suivi à la nouvelle adresse par la poste) : tout retour de courrier, motif « n'habite pas l'adresse indiquée » entraîne un blocage immédiat et systématique de tous paiements ultérieurs. Par ailleurs, il faut savoir que Pôle Emploi ne fait pas suivre les courriers (même par le biais du suivi de courrier PTT) pour éviter les inscriptions multiples dans plusieurs agences. Vous devez donc systématiquement signaler votre changement d'adresse.

5/ En dehors des Attestations Employeur destinées à Pôle Emploi dont vous devez impérativement remettre l'original, ne laissez jamais d'originaux (Bulletins de Salaire, Certificats de travail, etc..) dans les services de Pôle Emploi : en effet les documents que vous laissez à Pôle Emploi sont centralisés au bout de 6 mois dans un lieu unique pour chaque région. Ce qui représente de grosses difficultés pour les récupérer en cas de besoin.



La CGT vous informe sur les différents recours possibles lorsque vous avez des « litiges » avec Pôle Emploi (et les modèles de lettre pour déposer vos recours)

✓ **Vous avez des soucis pour que vos droits aux allocations chômage soient étudiés correctement ou pleinement** : le recours en la matière est le Médiateur de Pôle Emploi, il y en a un par région. Vous trouverez ci après un courrier type de saisie de ce médiateur. Ses coordonnées : Médiateur Régional, Pôle Emploi, 1 rue de la Cale Crucy, 44179 Nantes Cedex 4.

✓ Vous avez des soucis de :

- trop perçus, (à signaler : depuis le 1^{er} janvier 2013, la rétroactivité des radiations est abandonnée : aucun indu ne peut vous être demandé à ce titre),
- d'ouverture de droit suite à un départ volontaire d'un emploi (démission)
- de radiation de la liste des demandeurs d'emploi,
- de demande d'inscription rétroactive,
- de sanctions de la part de Pôle Emploi :

le recours pour des demandes de cette nature relève de l'Instance Paritaire Régionale.

La CGT y a un représentant, qui sera disponible pour vous aider à effectuer votre demande, nous sommes en mesure de le joindre pour qu'il vous contacte si vous le souhaitez. Nous tenons à votre disposition un courrier type de saisie de cette Commission.



Lettre type d'appel à la Commission Locale Tripartite

Nom - Prénom :
Adresse :
N° d'identifiant Pôle Emploi :
N° National d'Identité (sécu)

A Le

Monsieur le Directeur de l'Agence
Pôle Emploi
Agence de
Adresse

Monsieur le Directeur

J'ai reçu de la part de votre agence « un avis de radiation définitif », « de suspension d'inscription pour une période de mois », pour « absence à convocation », « refus d'emploi », « demande d'inscription rétroactive »

Ne retenir que le motif de sanction dont vous avez l'objet

Je conteste le bien fondé de cette sanction et vous demande de bien vouloir transmettre ma demande de recours auprès de l'instance compétente, à savoir la Commission Locale Tripartite afin que je puisse faire valoir mes arguments dans la perspective de me rétablir dans mes droits.

Je vous prie de trouver joint à ce courrier tous les justificatifs qui pourront être utiles à la présentation de ma requête auprès de cette instance.

Comptant sur l'attention que vous allez accorder à ma situation, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Signature

Lettre type d'appel auprès de l'Instance Paritaire Territoriale (ou Régionale).

Nom - Prénom :
Adresse :
N° d'identifiant Pôle Emploi :
N° National d'Identité (sécu)

A Le

Monsieur le Directeur de l'Agence Pôle Emploi
Agence de
Adresse

Monsieur le Directeur

J'ai reçu de la part de votre agence une réclamation d'indus d'un montant de €. (Joindre la photocopie du courrier réclamant le trop perçu)

Je ne conteste pas la réalité de ce trop perçu, mais je souhaiterais effectuer une demande de remise gracieuse de celui-ci auprès de l'Instance Paritaire Territoriale (ou Régionale).

- 1°) Ce trop perçu est dû à une erreur de vos services.
- 2°) Ce trop perçu est issu d'un re-calcule de mes allocations suite à la fourniture de pièces complémentaires.
- 3°) J'ai effectivement involontairement omis de déclarer une période de reprise de travail.
- 4°) J'ai effectivement involontairement omis de déclarer une période d'arrêt maladie.
- 5°) J'ai quitté volontairement mon dernier (ou avant dernier) emploi et souhaiterais faire examiner ma situation par l'IPR.

Ne retenir que l'objet utile d'appel.

En effet je suis en grandes difficultés financières et ne peux pas effectuer le remboursement de cette somme.

Je vous prie de trouver joint à ce courrier tous les justificatifs qui pourront être utiles à la présentation de ma requête auprès de cette instance.

Comptant sur l'attention que vous allez accorder à ma situation, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Signature

Lettre type d'appel au médiateur

Nom - Prénom :
Adresse :
N° d'identifiant Pôle Emploi :
N° National d'Identité (sécu)

A Le

Monsieur le Médiateur de Pôle Emploi
Adresse du siège régional de Pôle Emploi

Monsieur le Médiateur

Je me trouve contraint(e) de faire appel à vos services car je suis inscrit(e) comme Demandeur(se) d'Emploi depuis le, j'ai déposé ma Demande d'Allocation Chômage à l'Agence de le Or, depuis

- Je n'ai plus eu de nouvelle de ma demande.
- J'ai reçu une notification de droits dont le montant d'allocation journalière est très inférieur à ce que j'avais calculé.
- J'ai reçu une notification de droits dont la durée d'indemnisation est très inférieure à mes estimations.
- J'ai reçu une notification de droits dont le montant d'allocation journalière est très inférieur et pour une durée bien moindre que ce que j'avais calculé.
- Il m'avait été réclamé des documents complémentaires (en faire la liste) que j'ai fourni le Et qui apparemment n'ont pas été pris en compte puisque mes droits n'ont pas fait l'objet de modification depuis.
- J'ai fait l'objet d'un rejet d'indemnisation, alors que j'ai plus de 4 mois de travail dans les 28 derniers mois (ou depuis le dernier contrat qui a servi à m'indemniser) et que je n'ai pas eu de démission dans les 3 mois antérieurs à la fin du dernier contrat de travail précédant mon inscription.
- Autres motifs.

Ne retenir que l'objet utile d'appel.

Comptant sur l'attention que vous allez accorder à ma situation, veuillez agréer, Monsieur le Médiateur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Signature